

Mathilde ROUSTAN

Vaucluse

**Agricultrice. Production(s) : Fleurs coupées
en agriculture biologique**

Racontez-nous votre installation :

Je me suis installée en juillet 2023 lorsque j'ai fini mon BPREA PPAM à NYONS (26).

J'ai eu accès à un espace test mis à disposition par un maraîcher qui arrêta son activité à Grillon. J'avais à disposition une serre de culture, une partie de hangar pour faire mon atelier, le prêt de son tracteur avec outils + son motoculteur. J'ai été également accompagné par Mosaïque la couveuse d'entreprise.

Je produis des fleurs coupées en AB à destination de marché locaux, fleuristes, magasins de producteurs et installation de mariages.

En 2024 j'ai créé mon Entreprise Individuelle pour préparer ma sortie de couveuse agricole.

Je suis installée seule et j'ai un salarié à mi-temps d'avril à octobre, dont le but est de pérenniser l'emploi sur le long terme.



Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?

Par chance j'ai pu avoir accès à un terrain agricole familiale lorsque j'ai quitté l'espace test. Cependant, le terrain étant nu tout a été à construire cette automne 2025. Je dirais donc que ceux sont des difficultés classiques comme beaucoup d'exploitations agricoles.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

L'ADEAR m'a permis l'accès à l'espace test agricole, avec lequel j'ai pu confirmer mon souhait de m'installer en agriculture mais aussi la viabilité de mon projet. J'ai pu profiter de matériel à ma disposition sans faire de gros investissements dès le début, et orienter mes choix en termes d'outils de production pour la suite

De plus, elles m'ont accompagné lors de mon dépôt de DJA en autonomie. Ayant déjà les données économiques de mon activité, je trouvais intéressant de maîtriser entièrement mes chiffres et mes prévisionnels.

Lorsque j'ai eu des questions/ démarches diverses, elles ont pu répondre de manière réactive et impliquées à mes demandes.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

J'ai aimé leurs implications personnelles dans les projets de chacun.e.s ainsi que plusieurs formations organisées par l'ADEAR avec des intervenant.es de qualité.

Chiffrer son projet et déposer sa DJA en autonomie – 2024

Gestion de l'irrigation et des ressources en eau – 2025

Améliorer son bien-être au travail - 2026

Les sessions ont toujours été menées avec bienveillance, bonne communication, le tout dans la confidentialité. Les partages d'expériences ont été très riches et bénéfiques dans ce long et complexe parcours qui est celui de l'installation en agriculture.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui clairement. Il faut être spécialisé dans tous les domaines lorsque l'on s'installe en agriculture (comptabilité, juridique, production, commercialisation, technique...) dans ce parcours, il est primordial d'avoir un accompagnement comme celui de l'ADEAR.

